

COMMUNIQUÉ

Paris, le 25 mars 2021
19 h 45 CET

MISE À DISPOSITION DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2020 INCLUANT LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Le document d'enregistrement universel d'Hermès International relatif à l'exercice 2020 a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 25 mars 2021.

Il peut être consulté et téléchargé sur le site internet de la société :

<https://finance.hermes.com/fr/publications>

Le document d'enregistrement universel comprend :

- le rapport d'activité annuel ;
- les comptes sociaux et consolidés 2020 ;
- le rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise ;
- le descriptif du programme de rachat établi en application de l'article 241-2 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers ;
- le rapport du Conseil de surveillance à l'assemblée générale ;
- les rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux, les comptes consolidés 2020, sur les conventions réglementées et certaines résolutions à caractère extraordinaire ;
- l'exposé des motifs et le texte des projets de résolutions soumises à l'Assemblée Générale des Actionnaires convoquée pour le 4 mai 2021.

Conformément aux dispositions de l'article 222-3 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, le document d'enregistrement universel inclut le rapport financier annuel 2020 et la déclaration de performance extra-financière.

Depuis 1837, Hermès reste fidèle à son modèle artisanal et à ses valeurs humanistes. La liberté de création, la recherche permanente des plus belles matières, la transmission des savoir-faire d'excellence et l'esthétique de la fonction forgent la singularité d'Hermès, maison d'objets créés pour durer. Maison familiale indépendante, Hermès s'attache à conserver l'essentiel de sa production en France au sein de ses 51 manufactures tout en développant son réseau de 306 magasins dans 45 pays. Le groupe emploie plus de 16 600 personnes dans le monde, dont près de 10 400 en France, parmi lesquels près de 5 600 artisans*.

Hermès est dirigé depuis 2013 par Axel Dumas, membre de la 6^e génération. Fondée en 2008, la Fondation d'entreprise Hermès soutient des projets dans les domaines de la création artistique, la formation et la transmission des savoir-faire, la biodiversité et la préservation des environnements.

* Chiffres au 31 décembre 2020